

Élément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :
BRY-v-001

Commune : Bry

Nature : Point de vue

Localisation :

Rue / lieu-dit : Rue de Wagnies-le-Grand

Documents liés :

Localisation



Source : Photographie aérienne ©PPIGE 2015

Description : La Vallée du Sart.

La vue à préserver : C'est le long de la rue de Wagnies-le-Grand, en portant le regard vers le Nord-Ouest que la vallée du Sart se révèle à nous. Le Sart, bien qu'invisible sur une bonne partie de son tracé, révèle sa présence par ses ripisylves arborées qui traversent la prairie et marque la rupture géographique entre les deux versants. Cette étendue enherbée, traversée par le Sart et ponctuée par quelques arbres isolés, se déroule jusqu'à l'horizon, ici composée par de lointaines peupleraies.

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de la maintenir ouverte, et ainsi protéger la Vallée du Sart de la fermeture par des plantations (peupleraies).

Illustration de la vue

